

# ASSERAC

DIMANCHE  
29 mars 2026

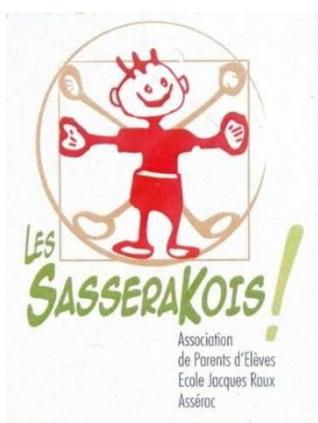
Salle de la Fontaine  
(en intérieur et extérieur)

L'association Les Sassérakois Organise  
sa 3<sup>ème</sup> édition  
**VIDE GRENIER**

10 € Emplacement intérieur seul de 2mx2m

10 € Emplacement extérieur seul de 4m x2m

Supplément de 2€ par table (uniquement en intérieur)



*Restauration et bar sur place*

Mail : [lessasserakois@gmail.com](mailto:lessasserakois@gmail.com)

Téléphone : 07.67.56.51.44

# BULLETIN D'INSCRIPTION

## Vide Grenier du 29 Mars 2026

A remplir en lettres MAJUSCULE pour une bonne lisibilité s'il vous plaît. Merci

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

CODE POSTALE : .....

VILLE : .....

ADRESSE MAIL : .....

TELEPHONE : .....

N° PIECE D'IDENTITE : ..... DELIVREE LE : .....

TYPE : (rayer les mentions non concernées) Carte d'identité - Permis conduire – Passeport

AUTORITE QUI L'A ETABLIE :

.....

CHOIX EMPLACEMENT :

Intérieur / Extérieur (entourer votre choix)

NOMBRE D'EMPLACEMENTS

NOMBRE DE TABLES

Merci de nous retourner par courrier ou mail :

-Le Bulletin d'inscription

- La photocopie de la pièce d'identité (recto/verso)

- L'attestation sur l'honneur

- Le règlement par chèque à l'ordre de « Les Sassérakois » ou virement RIB envoyé sur demande.

A l'adresse suivante par courrier : Les Sassérakois 15 rue du pont Bérin 44410 ASSERAC ou déposé à la mairie d'Assérac

Par Mail : [lessasserkois@gmail.com](mailto:lessasserkois@gmail.com)

A ..... LE : ...../...../.....

Signature de l'exposant :

Pour tout dossier complet, vous recevrez la confirmation de votre inscription par mail.

# RÈGLEMENT

## Vide Grenier du 29 Mars 2026

1° L'opération « VIDE GRENIER » se déroulera le Dimanche 29 Mars 2026 dans la cour et à l'intérieur de salle de la Fontaine au 14 rue de la Fontaine 44410 ASSERAC.

2° Le droit de place en intérieur de 2m x 2m est fixé à 10€, en extérieur pour 4m x 2m à 10€. Table non fournie ou supplément 2€/table (uniquement pour les emplacements intérieur).

3° Information : En cas d'intempéries et dans le cas où une personne inscrite ne se déplace pas le jour de la vente, le droit de place ne sera pas remboursé.

4° Un emplacement correspond à 2m x 2m et la place attribuée devra être laissée propre à la fin de la manifestation.

5° Installation : à partir de 7h30 – Démontage : 18h00 le dimanche 29 mars 2026.

6° La mise en place des stands est laissée à l'initiative des exposants dans la limite du périmètre et des places disponibles.

7° Les organisateurs fournissent des tables seulement aux exposants réglant ce nombre au moment de l'inscription.

8° Tout mineur doit être accompagné lors de la vente par une personne majeure.

9° L'accès des véhicules dans la cour et sur le parking de la salle ne sera autorisé que pour le dépôt du matériel (maximum 8h30). Aucun véhicule d'exposant, ne pourra stationner dans la cour sur le temps de l'ouverture au public et les véhicules devront être garer à l'arrière de la salle pour laisser le parking libre pour les visiteurs. (Stationnement possible Rue Marie-Jeanne SEZNEC, Rue de la Mal à Faire, parking de la Pharmacie ...)

10° La responsabilité des organisateurs n'est pas engagée en cas de vol ou de dégradation.

11° Tous les exposants seront inscrits sur un registre numéroté. L'inscription est soumise à l'accord de monsieur le Maire.

12° Chaque exposant devra signer le registre en début de journée et chacun devra être muni d'une pièce d'identité (la même qui a été communiquée avec le bulletin d'inscription)

13° L'inscription à l'opération « VIDE GRENIER » implique l'acceptation du présent règlement.

**Chaque participant se verra remettre un bon pour une boisson chaude.**



# **ATTESTATION SUR L'HONNEUR D'UN VENDEUR**

## **Vide Grenier**

A joindre au bulletin d'inscription avec copie d'une pièce  
d'identité

**Vide Grenier du : 29 Mars 2026**

**Organisé par les Sassérakois**

**A ASSERAC – Salle de la Fontaine (intérieur et extérieur)**

Je soussigné .....

Né(e) le : ...../...../..... à .....

Domicilié :.....

.....

Participant non professionnel à la vente au déballage désignée  
ci-dessus.

**Déclare sur l'honneur :**

- De ne pas être commerçant(e)
- De ne vendre que des objets personnels et usagés  
(Article L310-2 du code du Commerce)
- Que je n'ai pas participé à 2 autres manifestations de même  
nature au cours de l'année civile (Article R321-9 du Code Pénal)

Fait à ..... Le ...../...../.....

Signature :

Attestation qui doit être complétée par chaque vendeur, à remettre à l'organisateur avec une copie de pièce d'identité.

L'organisateur doit joindre les attestations, les copies de pièces d'identités de tous les vendeurs en mairie.